الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des Échanges Interuniversitaires

N°: 303 /D.C.E. I.U/ SDFPEI 2017

Alger, le

2017 00 07

Monsieur le Président

de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest

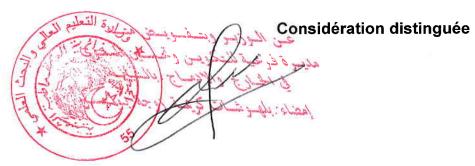
Objet : Résultats du contrôle de la conformité réglementaire P.R.O.F.A.S. B+ 2017-2018

PJ: État nominatif (08 Pages)

J'ai l'honneur de vous transmettre <u>les résultats</u> de la conformité réglementaire des dossiers des doctorants candidats à une formation résidentielle à l'étranger dans le cadre du programme de coopération Algéro-Français « PROFAS B+ » au titre de l'année 2017-2018 .

Je porte à votre connaissance que les évaluations scientifiques* sont fixées, du 05 au 08 Juin 2017, les compléments des dossiers doivent être transmis au siège du M.E.S.R.S avant le Jeudi 18 Mai 2017 délai de rigueur.

Je vous prie de bien vouloir instruire le service compétent pour la diffusion de ces résultats auprès des établissements concernés.



NB (*): Le lieu et le planning des évaluations scientifiques seront transmis ultérieurement